



DECISION DU PRESIDENT
Prise en vertu d'une délégation donnée par le
Conseil Communautaire
Article L 5211-9 du CGCT

DP 40_22

Objet: Demande d'aide auprès du Conseil Départemental de la Haute-Savoie pour les travaux d'extension du réseaux d'eaux usées au lieu-dit « Les Feux » sur la commune de Mont-Saxonnex.

Le Président de la Communauté de Communes Cluses Arve et Montagnes

Vu la délibération du Conseil Communautaire n°20/33 du 24 juillet 2020 portant délégation du conseil communautaire au président en matière de démarche à l'obtention de subvention ;

En vue de la réalisation des travaux d'extension du réseaux d'eaux usées au lieu-dit « Les Feux » sur la commune de Mont-Saxonnex.

Considérant le plan de financement suivant :

Montant des travaux (travaux + MOE + SPS + frais divers) : 120 000 € HT

Montant de la subvention demandée : 36 000 € HT (soit 30% du montant total)

Autofinancement du projet : 84 000 € HT

DECIDE

Article 1 : De solliciter l'aide du Conseil Départemental de la Haute-Savoie pour un montant de 36 000€ HT pour les travaux cité ci-dessus.

Article 2 : La présente décision sera inscrite au registre des décisions de la Communauté de Communes et un extrait en sera affiché à la porte de la 2CCAM.

Fait à Cluses, le 13 septembre 2022

Le Président

Jean-Philippe MAS



« Certifié exécutoire »

Télétransmis le : **14 SEP. 2022**

Publié ou notifié le : **14 SEP. 2022**

Le Directeur Général des Services, Arnaud DEBRUYNE